



COMMUNE DE BASSINS
Fédération des sites clunisiens adhésion 2004



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 11 OCTOBRE 2011

Préavis N° 12/11

Vu le préavis municipal n° 12/11 du 28 septembre 2011,
Où les conclusions du rapport de la commission des finances,
Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Le Conseil communal de Bassins décide :

D'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2012, comme présenté dans le préavis municipal N° 12/11 soit 70 points d'impôts communaux et le tableau du préavis pour les autres impôts.

D'autoriser la Municipalité à le soumettre à la ratification du Conseil d'Etat en vue de son application, pour un an, dès le 1^{er} janvier 2012.

Bassins, le 12 octobre 2011

Pour le Conseil communal

Odile Hausser, présidente

Francine Bandieri, secrétaire